

Jun - décembre 2014

FUREUR ^{DU NOIR} NOIRAUDE

16^{ème} concours de nouvelles
noires et policières

Dur à Cuire

Devenez
auteur
Terre
de
Brume



REGLEMENT

Article 1

L'association Fureur du Noir (Lamballe) et la médiathèque de l'Ic (Pordic) organisent conjointement un concours de nouvelles annuel, dans le cadre de La Noiraude, le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'Ic, et du Festival Noir sur la Ville, organisé chaque année à Lamballe.

Article 2

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne physique n'ayant jamais publié ni roman, ni recueil de nouvelles. (Les nouvelles parues dans des journaux, revues et fanzines ou dans des ouvrages collectifs n'entrent pas dans cette catégorie). Les membres du jury, les organisateurs et les membres de leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale de participation. Les lauréats publiés dans les recueils « Par la racine » et « Mariez-les ! » ne sont pas admis à concourir.

Article 3

Les participants doivent écrire une nouvelle, noire ou policière, mettant en scène un ou des personnages – hommes ou femmes – de **“Dur à cuire”**.

Article 4

La nouvelle doit avoir un titre, être inédite et se présenter sous la forme d'un manuscrit en langue française, dactylographié sur simple recto, et comporter entre **10 pages minimum et 15 pages maximum** de format A4, numérotées et agrafées, avec double interlignage et composée en « Times New Roman » taille 12 (soit environ 1500 signes par page).

Article 5

Les participants adresseront leur texte de deux manières :

- **Par voie postale, en 6 exemplaires, avant le samedi 6 décembre 2014**

(cachet de la poste faisant foi) à :

La Fureur du Noir

« Concours de nouvelles 2014 »

BP 10501

22405 LAMBALLE Cedex

et

- **Par internet, en fichier au format “.doc” à : fureurnoiraude@laposte.net**

Cette adresse n'est utilisée que pour la réception des nouvelles (*stricte séparation entre le secrétariat gérant cette messagerie et le jury*).

Article 6

Les manuscrits ne seront pas rendus. Les participants ne peuvent envoyer qu'une seule nouvelle. Le seul fait de présenter sous leur nom une oeuvre au concours implique de la part des participants qu'ils garantissent en être bien les auteurs.

Article 7

Afin de préserver l'anonymat, chaque participant placera le bulletin d'inscription figurant sur ce règlement rempli en lettres d'imprimerie avec nom, adresse, ... et le titre de la nouvelle dans une enveloppe cachetée qui sera jointe à l'envoi postal des 6 exemplaires de la nouvelle. Aucune mention ne doit être portée, ni sur l'enveloppe, ni sur le manuscrit permettant de déterminer l'identité de son auteur (nom, pseudonyme, signature, paraphe, dessin, adresse...).

Si le participant est mineur, l'autorisation parentale doit se trouver dans cette même enveloppe cachetée.

LES PRIX

1^{er} PRIX

Publication en recueil

Les nouvelles des 3 premiers lauréats seront éditées en recueil et accompagneront des nouvelles de Marin LEDUN, Elsa MARPEAU et Marie VINDY.



Ce recueil sera publié par les éditions Terre de Brume et sortira en novembre 2015. Un document contractuel sera établi entre les éditions Terre de Brume et les auteurs des nouvelles gagnantes. La publication sera subordonnée à l'acceptation par l'auteur des conditions fixées par ce document contractuel.

2^{ème} PRIX – Le recueil du concours Les auteurs des nouvelles arrivées en sélection finale recevront un recueil de ce concours 2015, avec les nouvelles de Marin LEDUN, Elsa MARPEAU et Marie VINDY... et des trois lauréats.

Article 8

Un pré-jury procédera à une première lecture des textes reçus. A l'issue de cette lecture, une sélection d'une douzaine de nouvelles sera lue par chacun des membres du jury final.

Ce jury final, composé de membres de l'association Fureur du Noir et de la Noiraude, décernera en toute indépendance les prix parmi les oeuvres présentées. L'originalité des nouvelles, leur style, le respect du genre seront des critères de jugement.

Il ne sera envoyé aucun avis écrit sur la qualité des nouvelles reçues.

Article 9


La proclamation des résultats aura lieu à Lamballe au printemps/été 2015.

Les trois premiers lauréats seront invités au festival Noir sur la Ville de Lamballe à l'occasion de la publication du recueil, en novembre 2015.

La présence des lauréats ou de leur représentant est souhaitée lors de la cérémonie officielle de proclamation des résultats, ainsi qu'au festival Noir sur la Ville.

Article 10

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale du présent règlement.



Tout candidat ne respectant pas ce règlement sera déclaré hors-concours.

"Noir sur la ville" est le festival du roman noir de la ville de Lamballe (Côtes d'Armor), organisé par l'association "La fureur du Noir". Ce rendez-vous incontournable du polar en Bretagne se déroule chaque année fin novembre. Cette année, il aura lieu les 14, 15 et 16 novembre.

<http://fureurdunoir.info/>



La Noiraude est le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'ic (Pordic, Côtes d'Armor), créé en octobre 1999. Ce fonds est constitué pour l'instant d'environ 5200 nouvelles. Il s'accroît progressivement, s'approchant chaque jour de son ambition initiale : devenir un fonds de référence pour la nouvelle noire et policière d'expression française.

contact :

Médiathèque de Pordic : 02 96 79 10 12
mediatheque@pordic.fr

<http://lanoiraudepordic.wordpress.com/>

BULLETIN D'INSCRIPTION (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

NOM :

Prénom :

Age :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mel :

Titre de la nouvelle :

Comment avez vous pris connaissance de ce concours ?

ATTENTION : se référer à l'article 7 du règlement pour l'envoi du bulletin.